

**4<sup>ème</sup> CONGRES DE LA FNME - CGT MONTPELLIER 22 AU 25 MARS 2010**  
**FONCTIONNEMENT DU CONGRES ET DEROULEMENT DES TRAVAUX**  
**Maurice MARION**

Cher(e)s Camarades,

Maintenant que le congrès est ouvert et que vous avez élu la première présidence, nous devons accomplir quelques formalités statutaires.

La première étant l'élection du bureau du congrès, qui a le rôle de gérer la vie de la Fédération pendant le congrès, tant sur les sollicitations extérieures que sur les conditions d'exercice de la démocratie dans le congrès.

Sur la base d'un camarade par région, plus des membres de la direction fédérale sortante, nous vous proposons un bureau de 31 membres, composé de 15 femmes et 15 hommes plus un animateur.

Proposition du bureau et vote :

Je vous propose que la première réunion du bureau ait lieu à la pause de 11 h, salle **LOUISVILLE** afin de caler au mieux son fonctionnement.

Nous avons maintenant à élire les commissions de travail du congrès qui s'appuient sur les camarades qui ont travaillé à la préparation de ce congrès.

La commission « Mandats et Votes » qui a œuvré au pré-mandatement doit arrêter le nombre de voix dont dispose le congrès lors de sa première réunion qui se tiendra salle **SULLY 1** dès la fin des formalités statutaires que nous sommes en train d'accomplir.

La commission « Mandats et Votes » a à boucler son rapport sur la représentation des syndiqués au congrès et aura à valider vos votes tout au long du congrès.

↳ Proposition commission et vote

Passons maintenant à la commission des « Ecrits » qui aura en charge l'animation des débats et la réécriture des textes pour intégrer les différents amendements et modifications que vous aurez actés pendant les débats.

↳ Proposition commission et vote

Dernière commission, celle ayant en charge la « révision des statuts » soumise au congrès et qui aura en charge l'animation du débat et la formulation définitive des articles tels que vous les aurez décidés.

↳ Proposition commission et vote

En ce qui concerne la commission des « candidatures » qui se réunira, mercredi soir de 19 h à 21 h, Salle **EINSTEIN**, je vous rappelle qu'elle est statutairement composée d'un membre par syndicat et des membres de la Commission Exécutive

sortante. Chacune et chacun des participants devra être muni du mandat du syndicat pour participer à la réunion.

Afin de finir cet intermède très physique de vote à main levée, que vous exécutez merveilleusement, je vous propose d'élire maintenant toutes les présidences de séance du congrès, en une seule fois.

↳ Proposition des présidences et vote.

Avant de passer au déroulement des travaux du congrès, en votre nom à toutes et à tous, je tiens à saluer les invités présents aujourd'hui avec nous :

### **Anciens Membres Bureau Fédéral**

COHEN Denis

FLIPPE Jean-Pierre

LAZARRRE Jacqueline

TERRIER Serge

### **Anciens dirigeants**

BLONDEAU Achille

DELAVAL Francine

DELPLANQUE Pierre

FOSSIER Jean-Paul

MONNERON Louis

RUMEAU Pierre

**CONFEDERATION** : Marie-Laurence BERTRAND

### **Fédérations CGT**

FAPT : Bernard DUPIN

### **UNIONS DEPARTEMENTALES**

UD 66

UD 34 : Christian VENTURA

UD 20

TORD Jacky

SOBECKI Jean-François

COMITES REGIONAUX CGT

Comité Régional Languedoc Roussillon : Alain ALPHON-LAYRE

### **Fédération CFDT**

PIERRON Patrick

RENUCCI Jean-François

Comme vous avez pu le voir dans le JT ENERGIES à l'ouverture du congrès, (journal que vous verrez tous les matins qui retracera les temps forts de la veille), il ne vous aura pas échappé les prises de vue des travaux de la conférence internationale qui s'est déroulée hier dimanche, ici même au CORUM, sur le thème : « De quel syndicalisme avons-nous besoin en Europe et dans le monde dans le champ de l'énergie ? »

Cette conférence a vu la participation de plus de 130 délégués venus de 50 pays et représentant plus de 80 organisations dont 9 organisations internationales. La liste des participants vous sera distribuée dans la journée.

Ces camarades vont participer à l'ensemble de nos travaux et cette semaine sera l'occasion pour les syndicats qui ont des jumelages en région de travailler les suites avec eux et pour les autres syndicats, les rencontres avec les syndicalistes venus du monde entier pourront permettre d'échanger sur vos expériences réciproques et pourquoi pas déboucher sur de nouvelles relations entre syndicats.

Je vous propose donc maintenant, pour les remercier de leur participation à nos travaux, de les accueillir et de les saluer avec la chaleur et la fraternité que la CGT, à travers vous, a su, sait et saura toujours exprimer aux syndicalistes du monde.

Pour terminer la mise en place du congrès, il nous reste à voter le déroulement des travaux du congrès.

En amont, je tiens à rappeler, à toutes et tous les délégué(e)s, les différentes étapes de préparation du congrès qui ont été décidées par les syndicats dans les Conseils Généraux de la Fédération :

Au Conseil Général des 30 et 31 mars 2009, vos syndicats ont décidé :

- La convocation du congrès fédéral du 22 au 25 mars 2010 à Montpellier ;
- Les étapes de préparation du congrès dont un Conseil Général en janvier 2010 pour présenter, dans le respect de nos statuts fédéraux, une première réflexion sur les candidatures pour la CEF et la mise à jour des repères revendicatifs fédéraux.

Au Conseil Général des 23 et 24 septembre 2009, vos syndicats ont décidé les points suivants :

- Démarche d'impulsion des débats avec les syndiqués et moyens à mettre à disposition des délégués dans la préparation, la participation et le compte rendu du 49<sup>ème</sup> congrès ;
- Lancement de la désignation des délégués au 4<sup>ème</sup> congrès fédéral à partir des critères proposés par la CEF et la démarche d'impulsion proposée ;
- Lancement du processus de mise à disposition des candidatures pour la CEF, la CFC et le Comité de Gestion du Fonds Solidaire de Déploiement dans le cadre des critères proposés ;

- Décider du nombre de membres de la CEF autour de 50 ;
- Décider l'étape de mise à jour des repères revendicatifs dans chaque branche professionnelle ;
- Décider l'étape de mise à jour des repères fédéraux au Conseil Général de janvier 2010.

Dans le respect des décisions des syndicats, la Commission Exécutive Fédérale a programmé les étapes de travail suivantes :

- AG branche Mines, le 2 mars
- AG branche SEA, le 16 février
- Conférence revendicative Branche IEG, le 9 et 10 mars 2010
- Assises des secteurs :
  - Distribution : les 2 et 3 mars 2010
  - Production, Transport, Equipement : les 9 et 10 février 2010. Pour ce secteur PTE, les assises ont été précédées d'assises de collectifs métiers.

L'ensemble de ces rencontres a réuni plus d'un millier de camarades.

Je rappelle que sur politique énergétique et pôle public, des Conseils Généraux décentralisés ont été organisés dans chaque région en 2009.

Le Conseil Général prévu en janvier 2010, qui avait été décidé au Conseil Général de mars 2009 et confirmé à celui de septembre 2009, a été organisé les 4 et 5 février 2010, actant l'étape de validation des repères revendicatifs que sont le NSTS (Nouveau Statut du Travail Salarié) et le Pôle public de l'énergie qui ont été votés par vos syndicats à 89,01 % et 86,16 % et qui constituaient la partie I des écrits de préparation du congrès.

Vous avez dans vos sacs les écrits validés par le Conseil Général des 4 et 5 février.

Les autres étapes de préparation du congrès ont été jalonnées par les réunions organisées par les coordinations régionales et bien sûr, toutes les réunions de syndiqués organisées dans vos syndicats afin de construire le contenu de votre mandat.

Ces étapes de validation des repères revendicatifs de branches et fédéraux étant réalisées, vos syndicats en conseils généraux ont décidé que notre congrès allait travailler exclusivement sur la CGT, son organisation, la structuration de l'activité des syndicats, en fait prendre le temps du congrès pour travailler sur nous.

Les interventions se feront sur inscription préalable à déposer, dès maintenant, dans l'urne qui est à votre disposition, devant le secrétariat du congrès à droite de la scène. Vous avez dans vos sacs les formulaires d'inscription pour chacun des

débats ainsi qu'une fiche de résumé de vos interventions qui seront retranscrites dans les actes du congrès. Ces comptes rendus d'intervention sont à remettre au plus tôt à vos responsables de délégation qui les feront passer au secrétariat du congrès.

Le rôle du secrétariat, composé de Didier GIRAUD et de Francis MENDEZ, est d'aider et d'assister les présidences de séance en coordonnant le déroulement du congrès avec la régie son, vidéo et lumière.

Je vous invite donc, dès maintenant, à venir déposer vos demandes d'intervention sur le bilan dont la clôture des inscriptions pour ce débat est prévue à 12 h 30 aujourd'hui, avant la pause déjeuner.

Le temps d'intervention pour les débats sur inscription est de 4 minutes que vous pourrez voir s'écouler, en même temps que tout le congrès, sur le grand écran.

Pour les débats sur inscription sur les 6 résolutions, nous vous distribuerons en amont des débats les résolutions complétées des amendements que vous avez envoyés et qui ont été retenus par la commission des écrits.

Pour les débats interactifs, contrairement à ce qui est inscrit dans le cahier des délégués, le temps n'est pas d'une minute trente mais de 2 minutes avec la même visualisation sur le grand écran.

La gestion des prises de parole, pour les 20 heures de débat programmées pendant ce congrès, aura comme objectif de permettre au plus grand nombre d'entre vous d'intervenir en ayant en tête que ce temps de débat permettra l'intervention d'environ 300 d'entre vous.

La priorité sera donc donnée aux délégués ayant un mandat direct, puis aux mandats supplémentaires consultatifs. Les invités ne pourront intervenir que dans les débats interactifs.

### **DEROULEMENT DES TRAVAUX : importance sur le respect des horaires.**

Pour les votes à main levée, pendant le congrès, que vous rendrez visible en tenant votre mandat en main, si le partage est serré, nous avons prévu des votes à lecture optique supplémentaires.

Ces votes à lecture optique feront l'objet d'une explication au congrès, en amont du premier vote, par l'entreprise qui gère cette prestation.

Je termine sur le fonctionnement et le déroulement des travaux sur l'état d'esprit qui doit animer chacune et chacun d'entre nous dans ce qui représente un temps fort de notre vie démocratique.

Le congrès représente un temps fort de débats et d'échanges qui peuvent être vifs et passionnés mais que nous invitons à tenir dans la forme de respect que l'on se doit entre syndiqués dans la CGT.

Dans le même état d'esprit, nos travaux accueilleront différents invités, tout au long de la semaine, que nous proposons de saluer dans le respect que l'on doit à ces personnes, hommes et femmes, invités par la CGT.

J'invite maintenant les délégués à voter à main levée le fonctionnement et le déroulement des travaux de notre 4<sup>ème</sup> congrès.